

**Episode 1** : stratégie globale : ouvrir si ce n'est déjà fait 1 contrat assurance-vie multisupport à gérer soi-même (en fait je ne me servirai que du support cac 40 donc celui-là doit obligatoirement exister) chez une banque en ligne qui effectue les arbitrages gratuitement ce qui permettra de passer qd on veut du support euro au cac et vice versa sans frais

**Episode 2** : stratégie globale : ouvrir si ce n'est déjà fait un PEA en ligne avec frais < ou = à 0.1% si possible pour y mettre LVC, BX4, Lyxor ETF CAC 40.....

**Episode 3** : stratégie globale : CFD : rien de spécial à dire en plus des conseils avertis de Gilles et Michel qui en connaissent + que moi

**Episode 4** : stratégie globale : 1ère règle d'or pour moi : mon contrat d'assurance vie doit tjours progresser donc toute la stratégie part de là : les risques je les prends sur les comptes titres ordinaires qui sont fiscalisés, les trades moins risqués sur PEA et surtout assurance-vie!

**Episode 5** : comme vous l'avez sûrement compris, le but est de gagner sans trop de risque et payer le - possible en tte légalité !

**Episode 6** : point de départ année 2013 : clôture du 2/1/2013 : 3733.93 : il me reste 1/4 de ma position longue sur PEA : px moyen pondéré : 3550 / 100% support euro ass-vie (support cac 40 tout soldé en clôture le 2/1 à l'approche de mon objectif (chanceux) de 3734) CFD : o / aucune action ,pas d'or , pas de devises ....

**Episode 7** : tactique du moment : je conserve mes LVC sur PEA pas fiscalisé avant clôture et seult prélèvements sociaux à la clôture ou à mon décès) je renforce d'1/8 (explication suivra) cac long avec un peu de risque donc CFD sur cpte ordinaire fortement fiscalisé sur franchissement franc des 3734 pour essayer d'atteindre 3815 puis....

**Episode 8** : Stratégie globale : comme je n'ai ni boule de cristal ni la science infuse, j'estime que je peux au pire me tromper à quatre reprises à contre sens mais dans la même tendance , d'où ma règle des 4/4 mais que je joue en progression géométrique (explication chiffrée à suivre) : ce qui implique une mise initiale peu importante pour voir si j'ai senti la bonne direction du vent

**Episode 9** : bien vu **yug**, ça veut dire que je ne perdrai jamais + que la limite fixée par avance

**Episode 10** : comme il faut partir du début ,j'attends impatientement que le marché monte encore jusqu'à ce que je sois 100% liquide et puisse dérouler ma stratégie depuis o !

**Episode 11** : explication de ma règle des 4/4 à progression géométrique préalablement déterminé à raison 2

**Episode 12** : je me fixe la perte en capital pour un trade qui ne compromet pas mon avenir ex : 8000 € : dès lors, mes 4 interventions successives ds le même sens pourraient être les suivantes : 1000 2x1000 4x1000 8x10000 soit au total 15000 €

**Episode 13** : imaginons que nous avons atteint 3815 et que je sois 100% liquide : si je détermine au vu de tous les indicateurs qui sont en ma possession que la tendance est haussière : je mise 1000 € sur cfd , si ça monte, j'ai 2 solutions : ou je pense que ça va continuer et je vends pas et je remise 2000 € lorsque ma plus-value latente sur les 1000 € pourrait dépasser la perte que je subirais sur la revente très rapide de mes 2000 si les vents sont contraires ...

**Episode 14** : et ainsi de suite sur 4000 € et 8000 € : vous aurez remarqué que + ma position est importante et + il faudra que je sorte vite pour ne pas tout reperdre !

**Episode 15** : si vraiment je suis aveugle et que je perds tt, ma perte sera au pire connue d'avance

**Episode 16** : si après avoir misé les 1000 € , je conviens que j'ai fait fausse route : je shorte 2000 € et ainsi de suite : il faut savoir qu'en même temps je fais du scalp au jour le jour , que j'arbitre mon ass vie en temps opportun : c difficile de théoriser ce qui est mon humble expérience ; mais vous pouvez me suivre et juger par vous-même si elle est adaptée à votre situation

**Episode 17** : rien ne peut être absolument gravé ds le marbre, il faut en tt état de cause réfléchir à chaque prise de position et je ferai à voix haute pour ts ceux que ça peut intéresser et après avoir religieusement écouté les explications savantes et techniques de Gilles et Michel, ce que je fais chaque jour en + de mes autres sources

**Episode 18** : A NOTER : A partir de l'imposition des plus-values de 2013, les règles changeront. Le principe sera celui de l'imposition des gains en capital au barème progressif de l'impôt, comme les autres revenus, au vu des éléments inscrits sur votre déclaration. Si vous êtes imposable à 30 %, vous subirez donc 30 % d'impôt au lieu de 24 % en 2012 + 15,5% de

CSG soit 45,5 % de la +value !!! Pour atténuer cette imposition, vous pourrez appliquer un abattement pour durée de détention des titres cédés, égal à 20 % de la plus-value entre 2 et 4 ans de détention, à 30 % entre 4 et 6 ans et à 40 % au-delà. (maigre consolation !)

**Episode 19** : A NOTER: Les dividendes pour lesquels vous n'avez pas opté pour l'imposition forfaitaire, à 21 % (hors prélèvements sociaux), vont être soumis au barème progressif de l'impôt cette année, pour leur montant réduit d'un abattement forfaitaire de 40 %, et des frais que vous avez supportés dans l'année pour les percevoir. En revanche, les dividendes de 2012 n'ouvriront plus droit à l'abattement fixe annuel de 1 525 € (3 050 € pour les couples) qui était appliqué jusqu'à présent, celui-ci étant désormais supprimé.

**Episode 20** : A NOTER: Les grands gagnants de la réforme évoquée ds les 2 épisodes précédents sont principalement ceux qui sont imposés ds les basses tranches de l'IR ou non imposables ! Vive la spéculation des pauvres !

**Episode 21** : achat 1/8 de la position long CAC par LVC à 7.769 € sur PEA

**Episode 22**: Rappel position : CFD CAC et DAX =0€ /ASS-vie support CAC 40 = 0€ / PEA : 3/8 de la position en LVC et 0 BX4

**Episode 23** : Vente totalité des LVC (3/8 de la position )détenus sur PEA au px de revient de 7.34€ à 7,833 pour sécuriser la +value et achat concomitamment CFD Cac 40 1/8 de la position à titre spéculatif à 3716 pts , ce qui donne les positions suivantes CFD CAC long =1/8è de la position /ASS-vie support CAC 40 = 0€ / PEA : 0 € en LVC et 0€ en BX4

**Episode 24** : je rappelle que ma stratégie globale consiste à engranger le maximum de +values sur le PEA et l'assurance vie où ils sont exonérés d'impôt sur le revenu et de prendre les risques sur les cptes titres ordinaires y compris donc cptes CFD qui eux sont taxés à plein et donc où il vaut mx avoir moins de + values et où les -values seront + indolores puisque compensables avec les +values pendant 10 ans !

**Episode 25** : A NOTER :J'attire votre attention sur le fait qu'à compter du 1er janvier 2013, le régime fiscal applicable à tous les revenus (intérêts et dividendes) perçus sur les comptes titres ordinaires sera par défaut celui du prélèvement fiscal, avec retenue à la source, non libératoire de l'impôt sur le Revenu, au taux de 24 % pour les intérêts et de 21% pour les dividendes. Ce régime fiscal des revenus et plus values de cession s'applique à tout détenteur de compte-titres ordinaire, quel que soit son régime fiscal adopté antérieurement (Impôt sur le revenu ou Prélèvement Forfaitaire Libératoire).Un prélèvement à la source sera donc effectué sur tous les revenus perçus en 2013 sur un compte-titres ordinaire. Ce prélèvement sera en pratique considéré comme un acompte sur l'impôt sur le revenu .Un IFU (Imprimé Fiscal) récapitulatif de cette imposition vous sera adressé en temps utile afin de compléter votre déclaration sur le revenu. ATTENTION ,Vous pouvez être dispensé de cet acompte, à condition de produire à votre banque **avant le 31 mars 2013**, une déclaration sur l'honneur attestant que vous remplissez bien les conditions de dispense mentionnées ci-après : - Dividendes : Revenu fiscal de référence inférieur à 75 000€ pour un couple et 50 000€ pour un célibataire - Intérêts: Revenu fiscal de référence inférieur à 50 000€ pour un couple et 25 000€ pour un célibataire

**Episode 26** : BON A SAVOIR : Vous savez donc maintenant ( application de la règle des 72 ) qu'une somme placée à 7,20% pendant 10 ans (hors fiscalité bien sûr) est doublée ! D'ailleurs voilà la formule à utiliser : $K_f = K_i(1+t)^n$  où  $K_f$  = capital final,  $K_i$  = capital de départ,  $t$  = taux d'intérêt divisé par 100 et  $n$  = le nb d'années , Je vous donne par la même occasion la formule pour calculer la somme à placer pour obtenir in fine une somme prédéterminée en connaissant d'avance le tx d' % :  $S_i = K_f / (1+t)^n$  où  $S_i$  = Somme initiale,  $K_f$  = capital final,  $t$  = taux d'intérêt divisé par 100 et  $n$  = le nb d'années. Exemples chiffrés : 1000 € placés à 7,20 % pendant 10 ans :  $1000 \cdot (1+0,72)^{10} = 2004,23$  € // Somme à placer sur 5 ans à 7,20% pour obtenir 2000 € :  $2000 / (1,072)^5 = 1412,72$  € Comme je vous le disais par ailleurs, le but de ma démarche était de faire toucher du doigt à ceux qui ne sont pas versés dans le calcul des intérêts composés de la puissance de la progression géométrique en matière de rendements et d' exposer la façon d'optimiser un placement au profit notamment de ses enfants ou petits enfants en partant d'une constatation simple qui est que leur + grande richesse à défaut d'héritage important à leur naissance est le capital temps c'est à dire le nombre d'années de vie élevé dont ils peuvent espérer pouvoir jouir dans la généralité des cas. A cet égard, et pour illustrer le propos, je vous dirai que j'ai personnellement contracté au profit de ma fille un contrat d'assurance-vie multisupport à sa

naissance ( oui c'est juridiquement possible !). Pourquoi me direz-vous ? Tout simplement, parce qu'au lieu de lui ouvrir un livret A comme il est de tradition, j'ai pensé que compte tenu du temps qu'elle avait devant elle pour faire fructifier un capital, une gestion active d'un tel contrat en misant sur un rendement annuel peu ambitieux (surtout à l'époque ) de 7,20% lui procurerait une somme incroyable de 80 000 € à l'âge de 20 ans pour une mise initiale de 20 000 € de quoi lui permettre de faire des études ! Mieux, je me suis dit qu'étant moi-même en capacité de lui payer ses études, je lui conseillerai de ne pas toucher à ce contrat tant qu'elle pourrait le conserver. Car je venais de réaliser que son capital s'élèverait à 160 000 € à l'âge de 30 ans, 320 000 € à l'âge de 40 ans et, excusez du peu, : 1 280 000 € à 60 ans : CQFD : pratiquement imposable à l'ISF sans jamais avoir économisé un sou provenant de son travail !!!!!!!!!!!!! Etonnant non ! ( comme dirait le regretté Desproges )

**Episode 26 bis** : BON A SAVOIR : Comme le contrat d'assurance-vie est au nom de l'enfant mineur, il convient d'insérer une clause d'indisponibilité à son égard jusqu'à l'âge de 25 ans pour qu'il ne puisse pas dilapider l'argent sans votre accord !

**Episode 27** : achat CFD CAC :1/8 è position à 3691 ; ce qui donne les positions suivantes CFD CAC long =2/8è de la position à 1px moy pondéré de 3703.50 pts /ASS-vie support CAC 40 = 0€ / PEA : 0 € en LVC et 0€ en BX4:

**Episode 28** : Précisions concernant le fonctionnement du contrat d'assurance-vie multisupports : En général, il comprend entre une et plusieurs dizaines de fonds divers et variés. En ce qui me concerne, je n'en utilise que 2 : le fonds en euros qui me rapporte un peu plus de 3% par an actuellement et le fonds Indice CAC 40 qui réplique l'indice éponyme. Comme vous le savez (cf épisode 6) depuis le 02/01/2013 en clôture, je suis investi à 100 % sur le fonds en euro après ma prise de bénéfice très chanceuse à 3733,93. Je vous précise que tout arbitrage doit être effectué avant 16h pour être exécuté au cours de clôture du jour même. Les arbitrages peuvent être aussi nombreux que nécessaires et ne supportent aucun frais.

**Episode 29** : Vente comme prévu d'1/8è position de CFD CAC long à 3734 soit pv de 30,50 points cpte tenu d'un PAMP de 3703,50 ; ( levier 3) //Achat parallèlement à cours inconnu (cours de clôture du CAC ce soir au fixing) sur contrat ass-vie support CAC 40 pour 1/8è du K soit 12,5%) // ; ce qui donne les positions suivantes : CFD CAC long = 1/8è de la position à 1 PAMP inchangé de 3703,50 pts // ASS-Vie support CAC 40 = 12,50 %+ ASS-Vie support Euro = 87,50 % //PEA = 0€ en LVC et 0€ en BX4,

**Episode 30** : Après achat dans le support CAC 40 à un cours de clôture de 3744, les positions sont à présent les suivantes : CFD CAC long =1/8 è de la position à 1 PAMP inchangé de 3703,50 pts (levier 3) // ASS-Vie support CAC 40 = 12,50 % à 1 PAMP de 3744 € + ASS-Vie support Euro = 87,50 % // PEA = 0€en LVC et 0€ en BX4.

**Episode 31** : Achat de 2/8 supplémentaires de la position CFD CAC long à 3777,75 . Ceci a pour effet de tripler la position avec un PAMP de 3753 dans le but d'atteindre les 3815 points. Mais, compte tenu du risque élevé induit par la hausse rapide et constante de l'indice depuis novembre, un stop sera placé à 3754 pour les 2/8 de la position acquis ce même jour. Les positions sont à présent les suivantes : CFD Cac Long :3/8 de la position acquise à un cours moyen de 3753 (levier 3) // Ass-vie ( support CAC 40 : 12,50% du portefeuille avec un PAMP de 3744 points + support euro : 87,50% du portefeuille ) // PEA = 0€ en LVC et 0€ en BX4.

**Episode 32** :Vente comme annoncé de 2/8 de la position CFD Cac long à 3754 en très légère + value . Ceci a pour effet de ramener la position en CFD Cac long à 1/8 avec un PAMP inchangé de 3753 ; Etant toujours bull à MT, j'ai profité de la baisse de 3754 à 3725 pour prendre position en LVC progressivement Les positions sont à présent les suivantes : CFD Cac Long :1/8 de la position acquise à un cours moyen de 3753 (levier 3) // Ass-vie ( support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un PAMP de 3744 points + support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA = 1/8 de la position en LVC au pru de 7,96 € et 0/8 en BX4.

**Episode 33** : Achat de manière progressive de 4/8 supplémentaire de la position en LVC sur PEA . Les positions sont donc les suivantes : CFD Cac Long :1/8 de la position acquise à un cours moyen de 3753 points // Ass-vie ( support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un PAMP de 3744 points + support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA =5/8 de la position en LVC au pru de 7,729 € et 0/8 BX4.

**Episode 34** : Revente sur rebond à 7,74 € avec légère + value de 3/8 de la position en LVC sur PEA . Les positions sont donc les suivantes : CFD Cac Long :1/8 de la position acquise à un cours moyen de 3753 points // Ass-vie ( support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un PAMP de 3744 points +support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA =2/8 de la position en LVC au pru de 7,729 € et 0/8 BX4.

**Episode 35** : Achat de manière progressive de 3/8 supplémentaire de la position en LVC sur PEA . Les positions sont donc les suivantes : CFD Cac Long :1/8 de la position acquise à un cours moyen de 3753 points // Ass-vie ( support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un PAMP de 3744 points + support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA =5/8 de la position en LVC au pru de 7,592 € et 0/8 BX4.

**Episode 36** : Achat de manière progressive de 2/8 supplémentaire de la position en LVC sur PEA et de 1/8 CFD CAC Long . Les positions sont donc les suivantes : CFD Cac Long : 2/8 à un cours moyen de 3684,50 points // Ass-vie ( support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un PAMP de 3744 points + support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA =7/8 de la position en LVC au pru de 7,55 € et 0/8 BX4.

**Episode 37**: Revente sur rebond à 7,542€ avec légère -value de 4/8 de la position en LVC sur PEA .Les positions au 10/02 sont donc les suivantes : CFD Cac Long : 2/8 à un cours moyen de 3684,50 points // Ass-vie ( support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un PAMP de 3744 points +support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA = 3/8 de la position en LVC au pru de 7,55 € et 0/8 BX4.

**Episode 38** : Afin de pouvoir mieux évaluer ma performance par rapport aux autres portefeuilles présents sur le Tchat, et suivre ainsi les conseils de notre "despote préféré", j'ai décidé de rendre totalement transparent mon PEA en permettant à chacun une lecture directe de sa composition [ à la petite différence près que mon véritable PEA est X fois plus important (un multiple cependant) que celui que je détaille ci-après ] et en prenant comme date de référence le 1er janvier 2013 . \_ Evaluation du PEA en clôture du 31/12/2012 : 1000 LVC (au pru de 7,126 €) X 7,481 € = 7 481 € + 22 444,00 € de liquidités pour un total de 29 925,00 € \_ Evaluation du PEA en clôture du 08/02/2013 : 1500 LVC (au pru de 7,550 € ) X 7,520 € = 11 280 € +18 786,50 € de liquidités pour un total de 30 066,50 € ( Exposition au risque : 37,52% // Liquidités : 62,48% // Performance de l'année en cours : 0,47% // Performance du Benchmark : 0,23% pour le CAC 40). S'agissant donc des achats ou des ventes de LVC : ils ne seront plus annoncés par souci de clarté, et à la demande de certains, que par tranches multiples de 500 titres ! Par ailleurs, les pru comprendront 0,10% de frais de courtage a/c du 01/03/2013 .

**Episode 39** : Achat de 500 LVC x 7,478 € sur PEA . Les positions sont donc les suivantes : CFD Cac Long : 2/8 à un cours moyen de 3684,50 pts // Ass-vie support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un PAMP de 3744 pts + support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA = 2000 LVC au pru de 7,532 € et 0 BX4. (Liquidités : 15 047,50 € soit 49,98 % // Exposition au risque : 50,02 % // Performance année en cours : 0,60% // Performance Benchmark : 0,26% pour le CAC 40)

**Episode 40** : Position en CFD Cac Long soldée ce jour (revente des 2/8 restant à 3684,50 soit au pru) et vente de 500 LVC à 7,617 € sur PEA.Les positions sont les suivantes : CFD Cac Long / Short : 0 // Ass-vie support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un pru de 3744 pts + support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA = 1500 LVC au pru de 7,532 € et 0 BX4. (Liquidités : 18 856,00 € soit 62,10 % // Exposition au risque : 37,90 % // Performance année en cours : 1,46% // Performance Benchmark : 1,25% pour le CAC 40)

**Episode 41** : Vente à l'ouverture du marché de 500 LVC x 7,686 € puis rachat 500 LVC x 7,625 € puis enfin revente de 500 LVC x 7,756 €. Les positions sont les suivantes : CFD Cac Long / Short : 0 // Ass-vie support CAC 40 : 12,50 % du portefeuille avec un pru de 3744 pts + support euro : 87,50 % du portefeuille ) // PEA = 1000 LVC au pru de 7,563 € et 0 BX4. (Liquidités : 22 764,50 € soit 74,67 % // Exposition au risque : 25,33 % // Performance année en cours : 1,88 % // Performance Benchmark : 1,58 % pour le CAC 40)